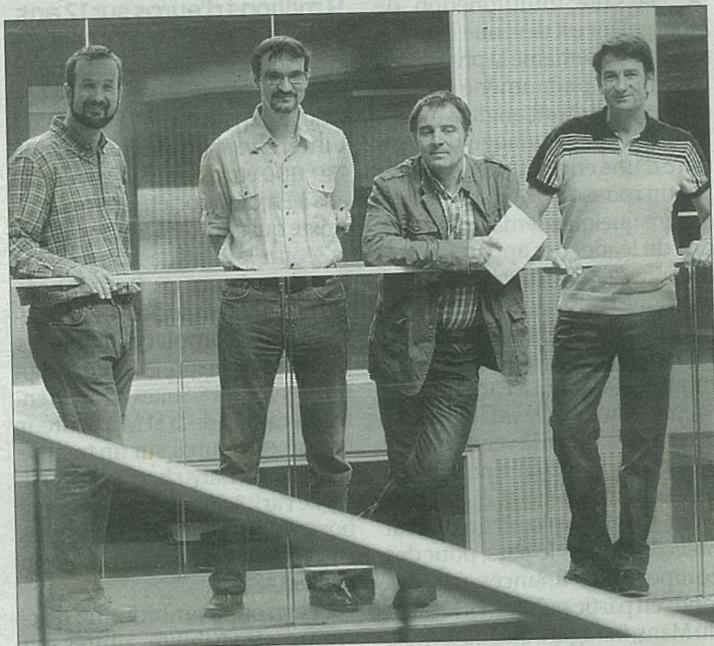


Le GIE Vignerons d'Aquitaine mise sur le commerce équitable

INNOVATION Une trentaine de vignerons bordelais se sont unis pour valoriser leur vin en bouteilles plutôt que de le brader en vrac

« La vieille machine du commerce traditionnel Bordelais est grippée. Il fallait agir. Si vous saviez le nombre d'affaires n'aboutissant pas parce que des acheteurs potentiels n'identifient pas les bons interlocuteurs dans notre vaste vignoble ! » Fabrice Chaudier, fondateur il y a dix ans de Némésis, société de conseil en marketing et commercialisation de vin, est « l'activateur de particules » du GIE Vignerons d'Aquitaine. Un groupement d'intérêt économique créé il y a un an et réunissant 30 vignerons et deux coopératives. Tous girondins, ils sont essentiellement situés dans le vaste vignoble de l'Entre-deux-Mers, celui qui souffre le plus de la sévère crise du vrac qui plombe les portefeuilles ces dernières années.

Dans un monde viticole où le professionnel se retrouve souvent seul confronté aux soucis et aux stratégies à suivre, la création de GIE est une alternative connue, à condition de bien s'entendre. Ici, la démarche est d'ampleur et originale. « Chacun d'entre nous avait régulièrement des demandes de clients impossibles à satisfaire : quantités trop importantes, couleur ou niveau de prix indisponibles... En toute transparence, ces informations circulent d'abord entre nos membres, qui de... les autres des



Quatre membres du GIE (de g. à d.), Jean-Christophe Crachereau, Fabrice Chaudier, Renaud Jean et Daniel Sanfourche. PH. F. COTTEREAU

cœur (5 à 6 euros) et grands vins (7 euros et plus). Via ce système d'entraide, chaque producteur y a mis ses références disponibles. En un coup d'œil, tout vigneron peut ainsi informer un contact commercial.

Prospection à Londres

« Autant de ventes qui auraient pu être perdues. Grâce à cette aventure humaine, j'ai réalisé ma première expédition à l'export et une première animation en grande surface, au Leclerc de Langon, où des vins du GIE étaient en tête de gondole début mai », témoigne Jean-Christophe Crachereau. Responsable des expérimentations à la Chambre d'agriculture de la Gironde, il est aussi gé-

ron 800 euros par tonneau de 900 litres). Ce qui aurait été le tarif si la transaction avait eu lieu par l'intermédiaire du négoce. La valeur ajoutée est restée à la propriété », se réjouit Renaud Jean.

« D'autant que notre action s'inscrit dans une démarche citoyenne : au-dessus de 2 euros HT prix départ, nous pouvons apposer sur l'étiquette notre logo Commerce équitable français, vigneron paysan, par ailleurs déposé à l'INPI (Institut national de la propriété industrielle) », précise Daniel Sanfourche, à la tête du château Loupiac-Gaudiet.

Si ce travail s'appuie sur nombre de bonnes volontés, il est envisagé de franchir un cap, si les ventes pro-